



N°22 Novembre 2004

CHSM INFO

La lettre de la délégation des Finances CGT

☎ : 01.48.18.82.21 - 📠 : 01.48.18.82.52 -

Site Internet : www.finances.cgt.fr - Mèl : finances@cgt.fr

Ca chauffe encore au Ministère !

Commission de suivi Travail sur écran

10 Novembre 2004

Cette réunion de la commission de suivi, reportée à de nombreuses reprises, a donné lieu à la déclaration liminaire commune CGT-FO-FSAFI énonçant précisément les points sur lesquels la DPMA n'avait pas respecté les engagements pris à l'époque (commission de suivi du 10.12.2004 avec compte rendu dans la lettre 11).

La FDSU nous avait averti de sa décision de ne pas participer lundi soir ; la CFDT se rangeant à cette position hier soir mardi.

Dans ce contexte, la CGT avait pris contact avec les autres fédérations en vue d'un accord sur un texte commun qui a reçu l'assentiment de FO et de la FSAFI et a été lu ce matin à la DPMA.

Il est dommage, qu'étant d'accord sur le fond, nous n'ayons pu nous mettre d'accord sur la forme de notre intervention.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions sur ce sujet pour enrichir nos interventions en la matière !

Pour la délégation

B.PICARD

Prochaine réunion du CHSM : 30.11 médecine de prévention

Réunion de la délégation le 29.11

Déclaration liminaire à la Commission de Suivi
Du 10 novembre 2004

FEDERATIONS DES FINANCES
CGT-FO-FSAFI

Madame la sous directrice,

Si nous sommes présents aujourd'hui, c'est pour mettre en évidence les difficultés liées à ce groupe de travail qui se réunit près de deux ans après la dernière réunion de la commission de suivi.

Alors que le dossier du travail sur écran est d'une importance croissante au Ministère, nous ne disposons que des fiches des directions sans qu'une ligne directrice soit donnée au plan ministériel.

De surcroît un certain nombre de décisions actées lors des commissions de suivi précédentes ne sont pas mises en œuvre :

- mise en œuvre de processus permettant d'intégrer l'ergonomie dans les conceptions de logiciels et de l'intégrer dans toutes les nouvelles applications
quelle réalité dans les directions et quelles corrections apportées ?

- Copernic : aucun document préparatoire alors qu'il s'agit d'un programme d'une importance considérable concernant le travail sur écran

Quelle communication envers les représentants du personnel et les agents tel que promis lors de la commission de suivi ?

- Mise en place d'une charte pour l'ergonomie des logiciels : où en sommes nous car nous ne constatons que des déclinaisons au plan des directions ?

- Formation sensibilisation des agents et des gestionnaires de sites par les IHS : quelles réalisations concrètes sur le terrain au delà des bonnes intentions ?

- Accord de votre part à l'époque pour construire des modules de formation en direction des publics considérés comme prioritaires : les ACMO, les services d'assistance informatique ; les services d'achat de mobilier et de matériel informatique avec la proposition au GT formation du CTPM d'inclure des sensibilisations dans le cadre du CMFI : où en sommes-nous aujourd'hui ?

- Aménagement des locaux : toujours de grandes difficultés pour la prise en compte des sujétions liées au travail sur écran dans les opérations de restructurations de locaux et de construction de nouveaux centres

Quelle association des médecins, des IHS et, surtout des personnels en la matière ?

Comment faire vivre le document sur l'éclairage ?

- Surveillance médicale : quid de la prise en charge de cette question dans les directions ?
- Supports d'information et fiches techniques : disposer d'un processus d'évaluation de la prise en compte des dispositions ministérielles et, en particulier, de « la réalisation de la boîte à outils opérationnelle composée de fiches simples sur les différents thèmes relatifs à l'environnement du poste de travail sur écran » (commission de suivi du 6.12.2002)

Boîte à outils devant être produite dans des délais raisonnables avec indication de présentation lors de la réunion de la commission de suivi prévue à l'époque à l'automne 2003 ? !

Sur ce dossier, les fédérations soussignées considèrent que la dimension ministérielle est absente ; chaque direction travaillant de façon autonome.

Nous ne pouvons accepter cet état de fait et demandons au Ministère de revoir sa copie et de nous présenter un véritable dispositif ministériel exploitable sur le terrain et par les directions marqué d'une cohérence qui fait à présent largement défaut !

Par conséquent, nous souhaitons rediscuter ultérieurement de ce point auquel nous attachons une attention particulière mais qui nécessite une autre présentation des choses

Ne souhaitant pas de réponses immédiates de la DPMA et des directions, les fédérations soussignées ont quitté la séance qui s'est tenue sans les organisations syndicales.

Nous interviendrons de nouveau lors du CHSM pour obtenir un point sur ce sujet